



CONSERVATOIRE
MUSIQUE-DANSE-THÉÂTRE
VAL-DE-REUIL . LERY . POSES

CHARTRE ÉTHIQUE

Éthique sociale

Le conservatoire est accessible à toutes et tous quel que soit ses origines sociales et culturelles dans le respect des valeurs de la République et de la laïcité ;

Il se conforme aux principes fondamentaux de la Constitution, aux textes législatifs, aux lois nationales et internationales en vigueur ;

Est interdite toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la couleur de peau, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle ;

Le conservatoire:

- garantit l'égalité homme-femme ;
- met tout en œuvre pour garantir l'accueil des personnes en situation de handicap (inclusion, accessibilité des bâtiments, aménagements des enseignements, référent handicap, parcours personnalisé) ;
- garantit la protection des données personnelles, le respect du RGPD, le droit à l'image et la confidentialité des informations partagées ;
- veille à l'épanouissement de l'individu aussi bien des élèves que de ses agents ;
- propose une tarification sociale.

Éthique éducative

Les enseignants recherchent le consentement libre et éclairé de la personne aux actions qu'ils mettent en œuvre. Lorsque la personne n'est pas en mesure d'exprimer sa volonté, ils recherchent le consentement libre et éclairé de son représentant légal ;

Le conservatoire:

- offre un environnement épanouissant et sécurisant (sur un plan personnel, émotionnel, artistique) et entretient avec ses élèves des rapports d'écoute, de bienveillance, et motivants ;
- prévient et lutte contre toutes les formes de violences et de harcèlements ;
- veille au respect du rapport à la personne et au corps, à l'intégrité corporelle (rapport aux risques), à la prévention (physique, santé, alimentation) en fonction de l'investissement physique, psychique et émotionnel requis ;
- reconnait l'importance de l'engagement des parents et responsables légaux dans l'éducation artistique des enfants.



Éthique professionnelle

Le personnel du conservatoire s'engage à faire preuve d'intégrité, d'honnêteté, de désintéressement et de générosité dans ses rapports aux autres ;

Le personnel a avec ses partenaires (par ex. l'Éducation Nationale) une posture d'ouverture, de facilitateur, il entretient avec eux des rapports consciencieux, dans le respect de leur point de vue;

Chaque enseignant veille à ne pas engager ou ne pas continuer son action dans des champs qui outrepassent ses qualifications. Lorsqu'une demande dépasse ses compétences, il convie la personne à adresser sa requête auprès d'un professionnel compétent pour y accéder. Le cas échéant il sollicite et met en œuvre les partenariats appropriés ;

Chaque enseignant accepte que les personnes pour et avec qui il mène ses actions échappent à son projet, se dégagent de son influence, ne soient pas reconnaissantes, sans pour autant, leur en tenir rigueur, ni abandonner sa détermination ;

L'établissement assure la sécurité des personnes et des biens.

Éthique culturelle et artistique

Le conservatoire:

- promeut l'ouverture culturelle et artistique (déclaration de Fribourg, 2007) ;
- garantit les droits culturels ;
- assure la liberté d'expression artistique et respecte le droit d'auteur.

Éthique écologique

Le conservatoire:

- encourage la mobilité douce, et optimise les déplacements professionnels ;
- s'engage dans une gestion raisonnée des fluides (eau, électricité) ;
- veille à une gestion raisonnée du matériel et des instruments (privilégier les réparations aux achats) ;
- veille à des investissements responsables en ce qui concerne le matériel et les instruments.